

"La dernière séance"

du 26 Février 2026

77

Convocation des conseillers :
Absente : F. Carteron (procuration H. Villard)
Secrétaire : T. Nonnotte

→ Décisions :

- Vente des bois 2026 - - - - - 01/26
A l'unanimité, le conseil décide d'exploiter les coupes proposées par l'ONF, pour 2026, sous la forme du façonnage. Les parcelles concernées : 4r, M, 12, 13, 14, 17 et 25 et autorise le maire à signer l'état d'assiette =
Dépenses prévues = 6512 € et recettes attendues = 8200 €

- Déclarations Tricalables Modificatives - - - - - 02/26
Le conseil accepte (9 pour 1 contre) la proposition de GBM concernant le tarif de l'instruction des DP modificatives, 152,72 € et autorise le maire à signer l'avenant s'y rapportant.

- Encaissement d'un chèque - - - - - 03/26
Accord du conseil pour encaisser 25 € concernant la participation de Que Joliot au repas des anciens (en qualité d'accompagnatrice).

- Avis sur PLUI arrêté par GBM - - - - - 04/26
A l'unanimité : Avis Favorable avec la réserve de modification de zonage au Nord de la rue des Gds Prés, de N° 11, les parcelles concernées, pour partie sont les n° 79, 80 et 81.

- Protection Sociale Complémentaire Santé - - - - - 05/26
Il s'agit d'une participation obligatoire, à compter du 01/01/2026 et d'un minimum mensuel de 15 € pour Que Valérie Guet.
Accord unanime du conseil.

- Compte Financier Unique 2025 - - - - - 06/26
Adopté à l'unanimité
F: D - 76.473 € I: D - 12.103 €
R - 75.393 € R - 10.157 €
Les résultats cumulés, compte tenu des excédents d'année 2024 sont :
INV = + 11.563 € ; FONCT = + 232.548 €

La séance est levée à 20h30

Le Maire

Le secrétaire,

Les conseillers

